

Concours externe Inria 2014

Poste n° AF8 « Gestionnaire financier » (H/F)

Accès au corps des « Techniciens de la recherche »

Epreuve du 17 juin 2014

Note sur 20 – Coefficient 4 – Durée 1 heure 30

La notation prendra en compte la qualité des réponses, mais aussi la rédaction, la présentation, le style et l'orthographe.

Veillez respecter l'anonymat dans les réponses.

Ne pas omettre de noter votre numéro d'ordre sur les feuilles intercalaires.

L'usage de tout document ainsi que tout matériel électronique est interdit.

L'usage de la calculatrice est autorisé.

Répartition des points

question 1 et 3: 2 points

question 2 et 4: 8 points

Inria

Sujet concours écrit Gestionnaire Financier SIEGE – 2014

Questions sur 2 points :

- A quoi sert un compte de classe 6 ?
- En quelle année a été votée la LOLF ?
- Développez les acronymes des établissements suivants ?
CNRS :
INRIA :
ANR :
- Les relances clients et fournisseurs se font-elles uniquement à la fin de l'exercice annuel ?
- Qu'est-ce qu'un crédit de paiement ?
- Inria rentre-t-il dans le champ d'application du décret GBCP du 7 novembre 2012 ?

Questions métiers sur 8 points – Développez chaque réponse:

Sur quels motifs peuvent être basés les rejets d'une agence comptable dans le cadre du mandatement des factures d'un établissement public?

Quels sont les modes de financement de la recherche ?

Qu'est-ce qu'un compte de classe 4 ?

Quel est le principe des intérêts moratoires?

Questions bureautiques sur 2 points :

De quels logiciels proviennent ces fonctions présentes dans la barre outil :

Fusionner les cellules

Suivi des modifications

Trier et filtrer

Insérer une note de bas de page

Cas pratique :

Calculez et présentez dans le tableau les écarts mensuels et annuel de l'année 2013 entre le cumul prévisionnel et le cumul réalisé de l'annexe 1

Questions juridiques / cas pratiques sur 8 points :

- Un marché à bons de commande est un marché conclu avec un ou plusieurs opérateurs économiques et exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.
- Peut-il être conclu sans minimum ni maximum ?
- A qui sont adressés les bons de commande ? Que doivent-ils préciser ?

- Dans un marché de maintenance d'équipements audiovisuels passé en 2009:

Vous constatez que le détail de la facture reçue dernièrement et enregistrée au service administratif et financier dont vous faites partie ne correspond pas au devis n°DE2584 en annexe 2. En effet, l'enlèvement de chaque machine faisant l'objet d'une intervention en laboratoire est comptabilisé à hauteur de 35,00 € en prix unitaire hors taxe.

- Quelle solution pouvez-vous envisager ? Formaliser la solution que vous proposez.
- Après avoir formalisé la solution proposée, quelle démarche de gestion devez-vous engager afin de régulariser la situation ?

Ce marché a été renouvelé en 2013. Un bon de commande a été passé le 28 novembre 2013 mais à ce jour, aucune facture correspondante n'a été reçue par l'établissement dans lequel vous êtes gestionnaire.

- Que proposez-vous à votre responsable administratif et financier ?
- Comment nomme-t-on l'opération comptable liée au futur traitement de la facture en date du 31/12/2013 ?

Finalement, une prestation de ce marché a été effectuée le 15 décembre 2013. Au 29 décembre 2013, l'établissement dans lequel vous êtes gestionnaire a reçu la facture de 967,00 € TTC que vous allez traiter à votre retour de congés le 2 janvier 2014, lendemain de la mise en place de nouveaux taux de TVA et notamment le remplacement du taux de 19,6 par 20,00 %. Justifiez quel taux devriez-vous appliquer au traitement de cette facture et recalculez le montant TTC de la facture si nécessaire.

ANNEXE 1

2013	Prévision mensuelle	Prévision cumul	Réalisé mensuel	Réalisé cumul
JANVIER	18 000,00		17 000,00	
FEVRIER	14 520,00		14 000,00	
MARS	90 400,00		85 900,00	
AVRIL	45 000,00		44 500,00	
MAI	44 230,00		39 230,00	
JUIN	21 750,00		20 800,00	
JUILLET	30 450,00		30 451,00	
AOUT	7 500,00		7 000,00	
SEPTEMBRE	31 000,00		31 000,00	
OCTOBRE	56 870,00		56 670,00	
NOVEMBRE	25 000,00		24 000,00	
DECEMBRE	7 000,00		7 000,00	

Ce tableau doit être rendu avec la copie. Il doit être anonyme.


Réparation & Entretien de matériel professionnels audio video

Tél : 01 49 45 11 17
 Fax : 01 49 45 11 34
 e-mail : claude.smadja@videoplustech.com
 Site Internet : www.videoplustech.com

Devis N° DE2584

Du 22/01/2009

I N R I A

DOMAINE DE VOLUCEAU

78153 LE CHESNAY

France

Votre compte client : CLR00069

Référence	Désignation	Qté	P.U. HT	% REM	Remise HT	Montant HT	TVA
.	RENOUVELLEMENT CONTRAT D'ENTRETIEN AVEC INTERVENTION DU 01/ 01/ 2009 AU 31 /12/ 2009						1
.	3 VISITES PREVENTIVES DE CONTROLE ANNUEL. FREQUENCES TOUT LES 3 MOIS ET UNE INTERVENTION DEMANDE PAR VOS SOINS						1
MOP	MAIN D'OEUVRE PAR VISITE ET ENTRETIEN	6,000	75,00			450,00	1
FD	FORFAIT DEPLACEMENT PAR VISITE aller/ retour	1,000	75,00			75,00	1
.	Réserves fournitures et pièces détachée par visite.	1,000	75,00			75,00	1
.	TOTAL DES 3 VISITES DE CONTROLE. le cout de chaque visite est d'un montant de 600 EUROS	2,000	600,00			1 200,00	1
.	Ceci inclus les relevés des compteurs machines ,un diagnostic et test par machine avec controle des fonctions et des éléments mécanique un nettoyage des tetes video et du chemin de bande, plus vérification du bon fonctionnement des appareils	1,000					1
.	un forfait de réserves de pièces détachées et petites fournitures diverses serat inclus pour chaque interventions sur place ceci comprend par ex : vis,tissus,des fournitures pour permettre un entretien sur place. Provision de 75 euros ht max au dela les pièces seront facturées ou la machine fera l'objet d'un devis en atelier.						1
.	une 4 ème intervention supplémentaire selon votre demande d'un montant de 600 euros	1,000	600,00			600,00	1

ANNEXE 2



Réparation & Entretien de matériel professionnels audio video

Tél : 01 49 45 11 17
 Fax : 01 49 45 11 34
 e-mail : claude.smadja@videoplustech.com
 Site Internet : www.videoplustech.com

Devis N° DE2584

Du 22/01/2009

I N R I A

DOMAINE DE VOLUCEAU

78153 LE CHESNAY

France

Votre compte client : CLR00069

Référence	Désignation	Qté	P.U. HT	% REM	Remise HT	Montant HT	TVA
	ceci incluant le déplacement la main d'oeuvre la reserve de fournitures diverses. l'enlevement de chaque machine faisant l'objet d'une intervention en laboratoire sera à notre charge.	1,000					1

Code	Base HT	Taux TVA	Montant TVA
1	2 400,00	19,60	470,40

Total HT	2 400,00
Net HT	2 400,00
Total TVA	470,40
Total TTC	2 870,40
NET A PAYER	2 870,40

Pénalités de retard (taux annuel) : 9,00% - Escompte pour paiement anticipé (taux mensuel) : 1,50%

Bon pour accord :

Le :

Video tech Maintenance 21 rue de Clichy 93400 st ouen - Tel : 01 49 45 11 17 -
 Fax : 01 49 45 11 34 - email - claude.smadja@videoplustech.com
 sarl au capital de 7650 euros - rcs bobigny 488660655 -n/id : fr25488660655 ape 725z